



**ET LE
PARTAGE DES
RICHESSES
BORDEL !!**



Il y a d'un côté.....

Les résultats annuels 2016 Groupama = 322 millions d'euros

Résultats semestriels 2017 = 286 millions d'euros

**Chaque salarié a contribué
en 2016 pour 10 576 euros
aux résultats du groupe**

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi dont bénéficie Groupama a représenté un produit de 28,2 millions d'euros en 2016. C'est un crédit que l'état accorde aux entreprises financé bien sûr par nos impôts.

Enseignement du dernier document de référence

Lorsque l'on feuillette le dernier document de référence Groupama, que constatons-nous : Que M. Thierry Martel a une progression de + 4,38 % de sa rémunération fixe et de + 12,98 % sur ses rémunérations, options distribution et actions attribuées (page 59).

Il aura, de plus, en 2017 le versement de rémunération variable pluriannuelle de 223 275 € pour, entre autre la baisse des frais généraux (page 63).

Les membres du comité de direction générale (11 membres) ne sont pas oubliés avec une progression de 8,83 % de leur rémunération (page 61)

Un petit rappel, les membres du conseil d'administration reçoivent 2 745 € par séance au conseil auquel s'ajoute 22 050 € de partie fixe annuel (page 56).

Et de l'autre....

LA FARANDOLE DE LA "PRODUCTIVITE" CONTINUE AVEC AU MENU... VACHES MAIGRES sur canapé de cynisme !

La première réunion de "négociation", entre les Organisations Syndicales et la Direction de l'UDSG, s'est tenue le 6 octobre 2017 avec pour thème l'évolution des salaires collectifs 2018.

Après un long exposé préalable de la situation économique et sociale du Groupe, la Direction a annoncé qu'elle prévoyait, de n'apporter **aucune augmentation collective** aux salarié(e)s de notre Groupe.

Elle se limitera à une revalorisation de 0,3% à l'adresse des seul(e)s salarié(e)s soumis au SMF (Salaire minimum de fonction).

Vous trouvez cela juste !!!

Depuis 6 ans, c'est zéro pointé de la direction pour les augmentation générale

2012	ZERO	2013	ZERO	2014	ZERO
2015	ZERO	2016	ZERO	2017	ZERO

La délégation CGT.GROUPAMA a fermement condamné cette décision dans un contexte d'annonce des réussites économiques du Groupe. Plus encore parce que ces résultats, dont nos dirigeants se flattent (y compris économiquement), sont le fruit de notre travail collectif. Un travail toujours plus soumis aux contraintes d'une productivité sans contrepartie...

**En résumé, quand Groupama va mal nos salaires sont bloqués !
Quand Groupama va mieux nos salaires stagnent !**

Nous supposons que vous apprécierez la subtile nuance...de cette vision très moderne du partage des richesses produites au sein de notre entreprise mutualiste et "socialement responsable".

**SI NOUS VOULONS QUE CETTE SITUATION CHANGE VRAIMENT,
IL NOUS FAUDRA AGIR ENSEMBLE POUR SOUTENIR LA
TENACITE ET LA LUCIDITE SYNDICALE QUE PORTE LA CGT**